

RENOUVELLEMENT URBAIN DU FAUBOURG DE LILLE

Informations travaux



Mars - juin 2026

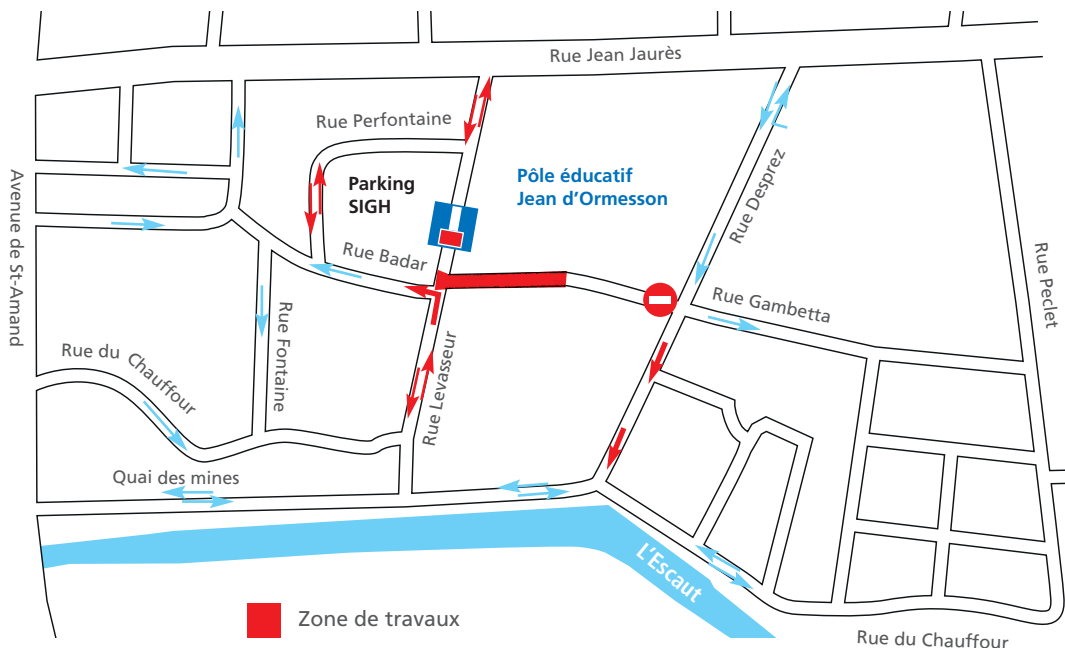
Aménagement des voiries aux abords du futur pôle éducatif Jean D'Ormesson

Pour toute question relative à des gênes d'accessibilité aux habitations / services / garages :
faubourgdelille@valenciennes-metropole.fr

A compter du 16 mars prochain, Valenciennes Métropole réalisera les travaux de voirie aux abords du pôle éducatif Jean d'Ormesson. Ils comprendront la création des trottoirs et du futur parvis de l'équipement.

Les travaux seront organisés en 3 phases, de mars à juin 2026.

De mi-mars à mi-avril 2026



>> La circulation et le stationnement seront interdits sur une partie de la rue Levasseur. Seuls les accès piétons seront possibles

>> Obligation d'emprunter la rue Badar en remontant la rue Levasseur

>> Le parking SIGH reste accessible via la rue Levasseur

Un itinéraire de déviation sera mis en place par les rues adjacentes.
Nous mettons tout en œuvre afin d'en limiter l'impact auprès des riverains.

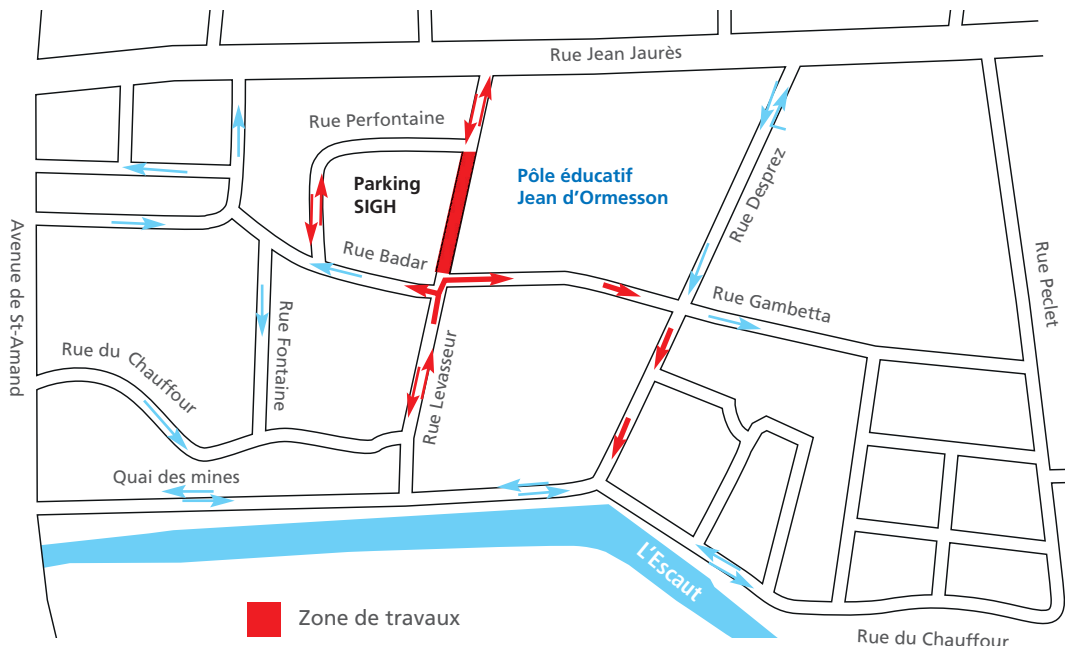
>> Le stationnement sera possible dans les rues adjacentes
Circulation et accès véhicules maintenus dans le quartier

RUE GAMBETTA

>> Pour les habitations impactées par les travaux de la rue Gambetta, (mi-mars à mi-avril), merci de noter le numéro de votre habitat sur vos bacs et conteneurs et de les placer devant votre logement la veille du ramassage.

>> Pour toute question relative à la collecte des déchets durant les travaux, contactez le SIAVED au 0800 003 992 (numéro vert gratuit).

De mi-avril à début juin 2026



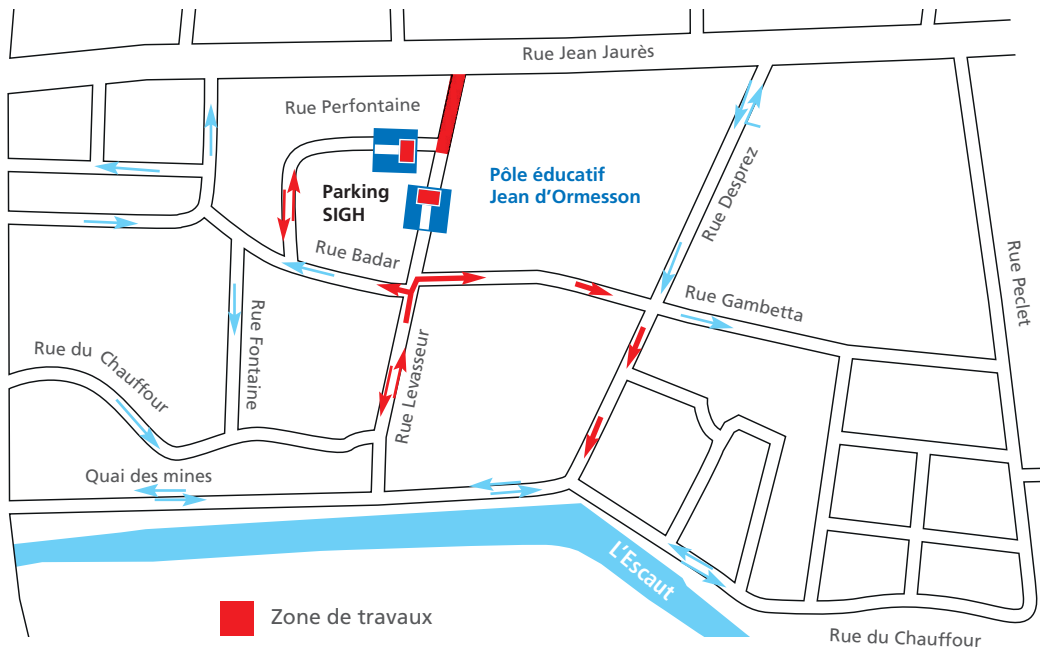
>> La circulation et le stationnement seront interdits sur une partie de la rue Levasseur. Seuls les accès piétons seront possibles

>> Le parking SIGH surface reste accessible via la rue Perfontaine

>> Le parking SIGH enterré reste accessible via la rue Badar

Un itinéraire de déviation sera mis en place par les rues adjacentes.
Nous mettons tout en œuvre afin d'en limiter l'impact auprès des riverains.

**>> Le stationnement sera possible dans les rues adjacentes.
Circulation et accès véhicules maintenus dans le quartier**



>> La circulation et le stationnement seront interdits sur une partie de la rue Levasseur. Seuls les accès piétons seront possibles

>> la rue Perfontaine est transformée en impasse

>> Le parking SIGH enterré reste accessible via la rue Levasseur

Un itinéraire de déviation sera mis en place par les rues adjacentes.
Nous mettons tout en œuvre afin d'en limiter l'impact auprès des riverains.

>> Le stationnement sera possible dans les rues adjacentes
Circulation et accès véhicules maintenus dans le quartier